

Compte-rendu sommaire de la séance du conseil municipal du 17 mai 2018

Affiché en exécution de l'article L121-17 du code des Communes

Conseillers en exercice : 15 - Conseillers présents : 11 - Conseillers votants : 14

L'an deux mille dix huit le DIX SEPT MAI, le Conseil Municipal de la commune de LIMOGNE EN QUERCY (Lot) dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Josiane HOEB-PÉLISSIE, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 04 mai 2018.

Présents: Mme HOEB-PÉLISSIE Josiane, Mme LACAM Martine, M.GAJDOWSKI Alain, ~~M.HAMON Jean Pierre~~, M.FESSOU Jean-Pierre, ~~Mme CABROL Séverine~~, Mme FROMENT Aurélie, M.OLIE Erick, Mme GUIRAL-BRAS Arlette, M.ANDRIEU Francis, M.REY Loïc, M.FRAYSSE Florent, ~~Mme LE BRIS Monique~~, Mme MASSABIE Solange, M.WILLANUEVA Maurice-

Absents excusés : M.HAMON Jean-Pierre (procuration à M.FESSOU Jean-Pierre), Mme LE BRIS Monique (procuration à Mme MASSABIE Solange), M.OLIE Erick (procuration à M.GAJDOWSKI Alain).

Absents non excusés : Mme CABROL Séverine

Secrétaire de séance : Mme GUIRAL-BRAS Arlette

Création d'emploi pour accroissement temporaire au secrétariat pour une durée hebdomadaire de 15 heures par semaine sur la période de juillet à septembre.

Recrutement d'un vacataire pour effectuer le travail de placier sur le marché hebdomadaire du dimanche matin, pour une durée de quatre heures par vacation et pour les dimanches d'absence du placier nommé sur le poste permanent.

Chaque vacation sera rémunérée sur la base de 50 € brut (44,20 € net).

Renseignements auprès du secrétariat : 05.65.31.50.01.

Protection des données personnelles : Le règlement européen 2016/679 dit « RGPD » (Règlement Général de la Protection des Données à caractère personnel) entre en vigueur le 25 mai 2018. Il apporte de nombreuses modifications en matière de sécurité des données à caractère personnel et rend obligatoire leur application. Aux fins de mise en conformité avec la réglementation européenne et nationale en la matière, ce service est mutualisé avec le CDG 46 qui est désigné comme Délégué à la Protection des Données « personne morale » de la collectivité.

Le projet de tarification de ce service est de 350 € le coût de mise en place la 1ère année et 465 € le forfait annuel DPD pour notre tranche de population.

Utilisation du photocopieur rajout de l'association "1000 mains à la pâte" dans la liste des associations bénéficiaires. Les tarifs sont inchangés.

Examen de devis de l'entreprise BADOCC pour le Programme voirie 2018 : il s'élève à 14 123,60 € HT / 16 948,32 € TTC et concerne le parking de l'EHPAD, le chemin de Fons Séco sur 630 ml et une portion de 70 ml de la rue du Mas de Couderc.

Décision modificative n°1: Lors de l'élaboration du budget primitif 2018, le montant des crédits inscrits en dépenses d'investissement pour les travaux en régie est erroné : il manque 800 € par rapport au montant inscrit en recettes de fonctionnement pour les mêmes travaux en régie. Les opérations d'ordre devant être équilibrées, il faut rajouter cette somme au compte 2313 des opérations d'ordre des dépenses d'investissement. Un virement de crédits depuis le compte des dépenses imprévues d'investissement va être effectué.

La séance est levée à 21h55.

Fait à Limogne en Quercy, le 18 mai 2018

Le Maire, Josiane HOEB-PÉLISSIE,